

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

431^{ième} séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 7 mai 2012, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
Mme Danielle Elliott, conseillère
Mme Diane Aubut, conseillère
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Mario Charest, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Sont absents : M. Gilbert Tremblay, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2012-05-132 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

2012-05-133 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012 est adopté tel que rédigé.

Adoptée.

4. Adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires des 10 et 19 avril 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

2012-05-134 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux des séances extraordinaires des 10 et 19 avril 2012 sont adoptés tels que rédigés.

Adoptée.

5. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012

Le maire Yvon Lafond donne de l'information concernant le développement domiciliaire Jumelés-de-La-Pérade, du dépôt des états financiers au 30 avril 2012 et des procédures pour l'engagement du coordonnateur(trice) des activités de l'aréna et technicien(ne) en loisirs, vie culturelle et communautaire.

6. Affaires découlant du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 avril 2012

Le maire Yvon Lafond donne de l'information concernant la réorganisation du service des loisirs et de l'aréna et que les offres d'emploi ont été transmises par la poste et par le Groupe SFP.

7. Affaires découlant de la séance extraordinaire du 19 avril 2012

Le conseiller Mario Charest demande si les avis de séances extraordinaires ont été affichés aux deux endroits habituels; le directeur général/secrétaire-trésorier informe qu'il y en a un sur deux qui a été affiché.

8. Administration générale

8.1 : Dépôts de statistiques

8.1.1 : Consommation électrique

8.1.2 : Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

8.2 : Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois d'avril.

8.3 : Adoption des comptes

2012-05-135 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 669 827,39 \$.

Liste des comptes payés	446 463,46 \$;
Liste des comptes à payer	170 782,31 \$;
Liste des salaires	52 581,62 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

8.4 : Encaissements

L'argent reçu au cours du mois d'avril est de 391 370,38 \$.

8.5 : Rencontre avec les vérificateurs de la municipalité

Le maire Yvon Lafond informe qu'il rencontrera avec l'adjointe administrative et le directeur général/secrétaire-trésorier, les comptables qui font l'audition des livres de la municipalité.

8.6 : États comparatifs des revenus et dépenses au 30 avril 2012

Le maire Yvon Lafond informe que les états comparatifs des revenus et dépenses se terminant au 30 avril 2012 seront transmis aux membres du conseil au plus tard le 14 mai prochain.

8.7 : Achat équipement informatique (I-PAD)

2012-05-136 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'acquisition d'un I-PAD qui sera utilisé par le maire de la municipalité au coût approximatif de 600 \$, taxes incluses.

Adoptée.

9. Période de questions

Une personne pose une question d'ordre général : responsable de l'application du schéma de couverture de risques.

10. Urbanisme et zonage

10.1 : Adoption du premier projet du règlement numéro 2012-325 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262

ATTENDU QUE le règlement de zonage 2008-262 peut être modifié par le conseil suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage en vue de modifier le règlement afin d'autoriser les maisons mobiles à des fins agricoles;

EN CONSÉQUENCE,

2012-05-137 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le premier projet du règlement numéro 2012-325 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262 et qu'il soit ordonné et statué ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 – TITRE ET NUMÉRO DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage». Il porte le numéro 2012-325.

ARTICLE 2 – OBJET DU RÈGLEMENT

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2008-262. Il a pour objet d'autoriser les maisons mobiles à des fins agricoles dans la zone 207-A.

ARTICLE 3 – USAGE AUTORISÉ DANS LA ZONE 207-A

La grille de spécifications de la zone 207-A est modifiée afin d'y autoriser l'usage de maison mobile à des fins agricoles.

La nouvelle grille de spécifications de la zone 207-A est annexée au présent règlement.

ARTICLE 4 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée.

10.2 : Fixation de la date de l'assemblée de consultation

- 2012-05-138** Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité de fixer la date de l'assemblée de consultation suite à l'adoption du premier projet de règlement numéro 2012-325 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262, au 4 juin prochain, à 19 heures.

Adoptée.

10.3 : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

CONSIDÉRANT la demande au PIIA – Plan d'intégration et d'implantation architecturale sur les enseignes dans le but d'obtenir un permis municipal pour l'implantation d'une enseigne identifiant le commerce «Rose Bonbon Restaurant déjeuners – menu du jour – table d'hôte», au 321, boulevard Lanaudière;

CONSIDÉRANT QUE l'affiche est conforme à la réglementation d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 2 mai 2012;

- 2012-05-139** Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale déposé.

Adoptée.

10.4 : Modification du schéma d'aménagement

- 2012-05-140** Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Yvan Magny, coordonnateur à la MRC des Chenaux pour revoir la limite de la zone inondable dans le nouveau secteur domiciliaire Jumelés-de-La-Pérade.

Adoptée.

10.5 : Séance du comité consultatif suite aux avis de motion des règlements 2012-321, 2012-322, 2012-323 et 2012-324

Le maire Yvon Lafond informe qu'il y aura une séance de consultation du comité consultatif d'urbanisme, le 14 mai prochain, à 18 h 30, au centre communautaire Charles-Henri Lapointe, suite aux avis de motion des règlements 2012-321, 2012-322, 2012-323 et 2012-324.

10.6 : Demande de dérogation mineure numéro 12-02

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 12-02 pour permettre l'érection d'une clôture ne pouvant respecter la norme sur la hauteur des clôtures dans la marge avant suivant l'article 10.3 du règlement de zonage numéro 2008-262;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme par le procès-verbal du 2 mai 2012, pour permettre la mise en place d'une clôture de sécurité destinée à la protection des enfants, pour le 145, rue Du Tremblay;

CONSIDÉRANT QU'avis public de la présente demande a été publié conformément à la loi;

CONSIDÉRANT QUE tout intéressé a eu l'opportunité de se faire entendre;

EN CONSÉQUENCE,

2012-05-141 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure numéro 12-02.

Adoptée.

11. Aqueduc

11.1 : Traverse aqueduc des rangs Rapide Nord et Rapide Sud

Le directeur général/secrétaire-trésorier informe que les plans et devis sont pratiquement terminés et qu'une demande de soumission sera faite dans les prochains jours et que lors de la séance ordinaire du 4 juin prochain, le contrat devrait être donné et que les travaux doivent être obligatoirement terminés au plus tard le 30 juin prochain.

12. Voirie

12.1 : Demande de soumissions pour travaux de pavage et pièces d'asphalte

2012-05-142 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité de demander des soumissions par invitation à Construction & Pavage Portneuf inc., Lebel Asphalte et Maskimo Construction inc. pour la réparation de pièces d'asphalte suivant la liste préparée par le chef d'équipe et sujette à modification suivant les crédits disponibles; le prix demandé pour les pièces est en tonne métrique;

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité au plus tard le 30 mai 2012, à 10 heures et seront ouvertes à la même heure et à la même date; le contrat sera accordé à la séance ordinaire du 4 juin 2012.

Les travaux devront être terminés au plus tard le 30 juin 2012.

La municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Adoptée.

12.2 : Demande de soumission pour le déneigement du rang Price

2012-05-143 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité de demander à la municipalité de Saint-Prospère s'y elle serait intéressé à continuer à entretenir le rang Price d'une distance de 1,46 km pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ou tout autre proposition.

Adoptée.

12.3 : Balai de rues : étude financière pour un projet d'acquisition

CONSIDÉRANT les coûts annuels pour le balayage des rues sur une partie du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général/secrétaire-trésorier d'acquérir un balai de rues ce qui donnerait l'opportunité de balayer des rues additionnelles;

CONSIDÉRANT l'offre d'une entreprise de venir faire une démonstration du balai de rues;

- 2012-05-144** Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à fixer une journée de démonstration dans la dernière semaine de mai en présence des conseillers Yves Vinette et Mario Charest ainsi que des employés municipaux; un rapport sera déposé lors de la séance ordinaire du 4 juin prochain.

Adoptée.

12.4 : Achat levier pour couvercle de trou d'homme

- 2012-05-145** Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'acquisition d'un levier pour couvercle de trou d'homme au coût de 375,28 \$, taxes incluses.

Adoptée.

13. Aréna

13.1 : Achat d'un coffre-fort, recommandation des vérificateurs

CONSIDÉRANT les recommandations du bureau de comptables pour acquérir un coffre-fort qui sera installé à l'aréna Sainte-Anne-de-la-Pérade;

- 2012-05-146** Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'acquisition du coffre-fort au coût de 803,68 \$, taxes incluses.

Adoptée.

13.2 : Achat papeterie, enveloppes et factures numérotées

CONSIDÉRANT les recommandations du bureau de comptables pour que les factures et les enveloppes de dépôts soient numérotées pour un meilleur contrôle administratif;

- 2012-05-147** Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à faire imprimer des enveloppes et des factures numérotées.

Adoptée.

13.3 : Protocole d'entente relatif aux frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente relatif aux frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna est échu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade souhaite renouveler l'entente pour une période d'un an soit pour la saison 2012 et 2013 au montant de 270 \$ par utilisateur;

- 2012-05-148** Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à faire parvenir le projet du protocole d'entente aux municipalités dont les jeunes utilisent l'aréna;

QUE le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les protocoles d'entente entre les municipalités qui ont accepté de s'impliquer financièrement aux frais d'opération de l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

13.4 : Système de refroidissement, compresseur (autorisation de travaux)

CONSIDÉRANT les recommandations de QOBGlobal pour effectuer les travaux sur le système de réfrigération avant la réouverture de la glace à l'automne 2012;

CONSIDÉRANT que la compagnie nous informe que le compresseur numéro 1 qui a été remplacé à l'automne 2011 est très bruyant et il sera remplacé aux frais de la compagnie;

2012-05-149 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires au montant de 3 443,50 \$, taxes incluses et un montant approximatif de 750 \$, taxes incluses pour l'ajout de fréon.

Adoptée.

14. Loisirs, vie communautaire et culturelle

14.1 : Inscriptions au service d'animation estivale

Le directeur général /secrétaire-trésorier informe qu'il y aura inscription pour le service d'animation estivale la dernière semaine de mai et une circulaire sera transmise par la poste, à l'école Madeleine-de-Verchères et sur le site internet de la municipalité.

14.2 : Course Richard Tessier

2012-05-150 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires au montant de 400 \$ aux organisateurs de la Course Richard Tessier.

Adoptée.

14.3 : Rassemblement Association de camping caravanning de la Mauricie

2012-05-151 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu que le conseil municipal autorise les organisateurs pour les activités de randonnée à vélo et visite touristique lors du rassemblement de l'Association de camping caravanning de la Mauricie à circuler dans les rues de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, le samedi 16 juin et le dimanche 17 juin 2012.

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade est responsable de la tenue des activités.

Adoptée.

14.4 : Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN)

CONSIDÉRANT les informations fournies par le directeur général/secrétaire-trésorier;

2012-05-152 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution numéro 2012-03-072.

Adoptée.

CONSIDÉRANT que la municipalité doit payer des droits de licence pour des activités physiques tenues au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe au montant de 73,58 \$;

2012-05-153 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à faire parvenir à la responsable des cours de Power yoga une facture au montant de 73,58 \$.

Adoptée.

15. Projet de revitalisation de la municipalité

15.1 : Rencontre avec le ministère des Transports du Québec

Le maire Yvon Lafond informe qu'il y aura une rencontre avec les représentants du ministère des Transports du Québec, le mardi 8 mai prochain, à 14 h, à Trois-Rivières concernant la revitalisation, côté est du pont de la rivière Sainte-Anne.

15.2 : Approbation de travaux d'embellissement

2012-05-154 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour des travaux d'embellissement sur le territoire de la municipalité suivant la liste déposée par la conseillère Germaine Leboeuf, au montant de 10 175,31 \$, taxes incluses; ce montant sera pris dans le poste étude revitalisation dans les prévisions budgétaires 2012.

Adoptée.

16. Bibliothèque

16.1 : Achat de volumes

2012-05-155 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'achat de volumes pour la bibliothèque municipale au montant de 1 000 \$, taxes incluses.

Adoptée.

17. Ressources humaines

17.1 : Retrait du grief numéro 2012-03

Le maire Yvon Lafond informe du retrait du grief numéro 2012-03 d'un employé municipal.

17.2 : Affichage à l'interne du poste de technicien(ne) en loisirs, vie culturelle et communautaire

Conformément à la convention collective des employés de la municipalité, le poste de technicien(ne) en loisirs, vie culturelle et communautaire a été affiché à l'interne et en date du 4 mai 2012, aucun employé syndiqué n'a déposé sa candidature.

17.3 : Affichage à l'interne du poste de coordonnateur(trice) des activités de l'aréna

Conformément à la convention collective des employés de la municipalité, le poste de coordonnateur(trice) des activités de l'aréna a été affiché à l'interne et en date du 4 mai 2012, aucun employé syndiqué n'a déposé sa candidature.

17.4 : Engagement d'une firme spécialisée en ressources humaines

CONSIDÉRANT l'ouverture de postes comme coordonnateur(trice) des activités de l'aréna et technicien(ne) en loisirs, vie culturelle et communautaire;

CONSIDÉRANT une rencontre avec la représentante du Groupe SFP pour déterminer les étapes pour l'embauche du personnel à ces postes;

CONSIDÉRANT la proposition faite par le Groupe SFP au montant de 3 292,21 \$, taxes incluses pour le coordonnateur(trice) des activités de l'aréna et un montant de 3 383,02 \$, taxes incluses pour l'embauche de technicien(ne) en loisirs, vie culturelle et communautaire;

2012-05-156 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'engager le Groupe SFP et d'autoriser les crédits nécessaires au montant total de 6 675,23 \$, taxes incluses.

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier est autorisé à signer l'acceptation de l'offre.

Adoptée.

17.5 : Affichage externe des postes de technicien(ne) en loisirs, vie culturelle et communautaire et coordonnateur(trice) des activités de l'aréna

Considérant qu'en date du 4 mai 2012, 16 h, aucune candidature n'a été déposée au bureau de la municipalité, une offre d'emploi aux résidents de Sainte-Anne-de-la-Pérade a été transmise par la poste et le Groupe SFP l'a affiché sur son site.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 11 mai prochain, à 16 h pour déposer leur candidature.

17.6 : Échéancier : Entrée en fonction, technicien(ne) en loisirs, vie culturelle et communautaire

La personne retenue entrera en fonction au plus tard le 4 juin prochain, mais d'après le Groupe SFP l'échéancier pourrait être devancé d'une semaine soit le 28 mai prochain.

17.7 : Échéancier : Entrée en fonction, coordonnateur(trice) des activités de l'aréna

La personne retenue entrera en fonction au plus tard le 20 août prochain, mais la date pourrait être avancée suivant les besoins.

17.8 : Plainte pour harcèlement psychologique

La municipalité devrait recevoir dans les jours qui suivent à l'effet qu'un enquêteur passera au bureau de la municipalité pour effectuer une enquête.

17.9 : Plainte pour congédiement injustifié

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu un avis d'audience de la Commission des relations du travail qui aura lieu le 12 juin prochain suite à une plainte de destitution en vertu du code municipal du Québec;

2012-05-157 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité de mandater le maire Yvon Lafond et le directeur général/secrétaire-trésorier René Roy à représenter la municipalité sur ce dossier et à assister Me Serge Belleau, procureur mandaté par la municipalité pour la représenter dans cette plainte de destitution.

Adoptée.

17.10 : Résolution pour permette monsieur René de Montigny, du Groupe Consilium d'être une personne ressource pour l'avocat de la municipalité dans les plaintes pour harcèlement psychologique et congédiement injustifié

2012-05-158 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité de mandater monsieur René de Montigny du Groupe Consilium comme personne ressource pour l'avocat Serge Belleau dans les plaintes pour harcèlement psychologique et congédiement injustifié formulées envers la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

17.11 : Grille salariale animateur(trice), surveillant(e) de piscine

2012-05-159 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'établir la grille salariale suivante :

Animatrice en chef	10,75 \$/heure
Animateur/trice	9,90 \$/heure
Surveillant-sauveteur	10,75 \$/heure + 2,00 \$/heure (cours de natation)
Assistante surveillant-sauveteur	9,90 \$/heure
Entretien des espaces verts	10,47 \$/heure
Responsable CJS	14,00 \$/heure

Adoptée.

17.12 : Entrevue, poste d'animateur(trice) service d'animation estivale

Considérant qu'il y a eu trois étudiantes qui ont déposé leur candidature, le comité des ressources humaines rencontrera les étudiantes avec le directeur général/secrétaire-trésorier.

17.13 : Coopérative jeunesse de services

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait parvenir par la poste et publié sur le site d'Emploi Québec, une offre d'emploi d'animateur(trice) de la Coopération jeunesse de services;

CONSIDÉRANT qu'aucune candidature n'a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT que par l'entremise du Groupe SFP, un candidat serait intéressé à ce poste;

2012-05-160 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser la conseillère Diane Aubut et le directeur général/secrétaire-trésorier René Roy à rencontrer le candidat et de procéder à son engagement s'il y a lieu.

Adoptée.

17.14 : Emplois étudiant(e)s : espaces verts et parcs

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait parvenir par la poste l'offre d'emploi étudiant(e)s pour l'entretien des espaces verts et des parcs;

CONSIDÉRANT que les trois étudiants de l'an dernier ont déposé leur candidature;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général/secrétaire-trésorier;

2012-05-161 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'engager les mêmes étudiant(e)s que l'été dernier.

Adoptée.

18. Entretien et réparation

18.1 : Centre communautaire Charles-Henri Lapointe (mur et galerie)

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une soumission à Maçonnerie Vincent Naud inc. pour la réparation de la brique et de la galerie qui donne accès à la bibliothèque au centre communautaire Charles-Henri Lapointe;

CONSIDÉRANT que la soumission est jugée acceptable;

2012-05-162 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de retenir les services de Maçonnerie Vincent Naud inc. pour effectuer les travaux pour un montant total de 9 243,99 \$, taxes incluses.

Adoptée.

19. Plan de développement estival de la rivière Sainte-Anne

19.1 : Mission

Le maire Yvon Lafond explique le projet et donne de l'information sur la possibilité de recevoir des subventions gouvernementales.

19.2 : Réalisation

Un calendrier de réalisation est en préparation.

19.3 : Création d'un organisme sans but lucratif (OBNL)

2012-05-163 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Yvon Lafond à continuer les étapes dans ce dossier.

Adoptée.

20. Demande diverses

20.1 : Club fado «Les Blés d'or»

2012-05-164 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits de 400 \$ comme participation financière pour souligner le 40^e anniversaire d'existence du Club fado «Les Blés d'or» de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

20.2 : Association des Clubs de Patinage Artistique de la Mauricie (ACPAM)

2012-05-165 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits de 100 \$ à l'Association des Clubs de Patinage Artistique de la Mauricie (ACPAM) pour offrir des bourses lors de son gala des lauréats régionaux qui aura lieu le 12 mai prochain.

Adoptée.

20.3 : Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

2012-05-166 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan d'adopter une résolution pour qu'il soit versé à l'école secondaire Le Tremplin une quote-part annuelle correspondant à 0,50 \$ par habitant pour maintenir l'accessibilité des installations de l'école.

Adoptée.

20.4 : Zip Les Deux Rives

2012-05-167 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité de verser un montant de 25 \$ pour que la municipalité soit membre institutionnel du comité Zip Les Deux Rives.

Adoptée.

L'inauguration de la Route bleue Lac-Saint-Pierre/Les Deux Rives aura lieu au Parc portuaire de Trois-Rivières, le mercredi 23 mai prochain.

20.5 : Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, monsieur Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

CONSIDÉRANT que, lors de séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

2012-05-168 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité de demander au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs «avancées» significatives par rapport à l'ancienne législation;

DE transmettre une copie de la présente résolution à monsieur Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à madame Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à monsieur Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à monsieur Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à monsieur Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adoptée.

20.6 : Publicité

2012-05-169 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à acheter de la publicité pour un montant de 275,94 \$, taxes incluses dans le cahier spécial Tourisme 2012, du quotidien Le Nouvelliste.

Adoptée.

21. Rapport de comités

Le conseiller Mario Charest donne de l'information sur une rencontre qui aura lieu le mardi 8 mai prochain sur la politique familiale et que le 27 mai prochain sera la Journée de la Famille.

La conseillère Diane Aubut informe que le site web est toujours en construction.

La conseillère Germaine Leboeuf informe que la bâtisse de Meubles E.G. est pratiquement louée au complet.

La conseillère Danielle Elliott informe qu'il y aura vente de livres cet été dans le parc du pont.

22. Autres sujets

22.1 : MRC des Chenaux

2012-05-170 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Germaine Leboeuf d'autoriser les membres du conseil municipal à participer à un dîner sous chapiteau au Vieux Presbytère de Batiscan pour souligner le 10^e anniversaire de la MRC des Chenaux qui aura lieu le 10 juin prochain.

Adoptée.

22.2 : Renouvellement convention collective 2013

Suite à une rencontre syndicale, le maire Yvon Lafond a informé le syndicat de son désir de renouveler la convention collective qui se termine le 31 décembre 2013 avant la fin de son mandat comme maire.

22.3 : Photos membres du conseil municipal

Les membres du conseil municipal se feront photographier pour le nouveau site web de la municipalité.

23. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général : affichage suite à la demande de dérogation mineure numéro 12-0, plan rang Price, Groupe Consilium, travaux d'embellissement, disponibilité Groupe Consilium, protocole d'entente frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna, remerciements au nom de la Fadoq.

24. Clôture de la séance

2012-05-171 L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 21 h 26.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire